

Compte-rendu - CONSEIL D'ECOLE – Jeudi 6 novembre 2025.

Présentation des membres du conseil d'école.

Equipe pédagogique :

Mme Montois, Mme Bury, Mme Posko, Mme Déchy, Mme Theiler, Mme Carpentier,
M. Coget, M. Servoin

Municipalités :

M. Faure (Vendegies)

Mme Desombreux, Mme Gérardaux (Sommaing)

Parents : Mme Laigle, M. Charles M. Godin, Mme Carion, Mme Beauvois.

Excusées : Mme Gilleron, Mme Mereau, Mme Dieu, Mme Guérin

- **Elections des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole.**

Cette année, 1 liste de parents était établie, concernant ces élections.

Signalons le taux de participation à ces élections de parents d'élèves : 61,62 %

Nous avions cette année :

185 électeurs inscrits,

114 votants,

101 suffrages exprimés (13 bulletins nuls).

Rappelons que suite à la proposition faite en conseil d'école au mois d'octobre 2019, les élections des représentants ont maintenant lieu uniquement par correspondance.

(cf : arrêté du 19 août 2019 qui modifie l'arrêté du 13 mai 1985 concernant les dispositions relatives au vote).

Ont été élus le vendredi 10 octobre 2025 :

- Mme LAIGLE Estelle
- Mme DIEU Perrine
- M. CHARLES Teddy
- Mme MEREAU Lucie
- M. GODIN Maxime
- Mme CARION Alexandra
- Mme BEAUVOIS Julie

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe de parents.

- **Remerciements.**

Nous tenons à remercier la municipalité pour les différents travaux réalisés durant les congés d'été, ainsi que pour les différents travaux de réparation et de mise en sécurité dans l'école. Merci également pour le remplacement de la sonnette côté « rue de Sommaing ».

Nous tenons à remercier l'association des parents d'élèves pour les différentes actions qui seront mises en place cette année encore.

Merci également pour sa participation au financement des sorties et manifestations de l'an passé.

- **Effectifs de rentrée.**

Notre école compte donc 6 classes et 129 élèves (38 maternelles et 91 élémentaires).
Voici en détail la répartition : (par niveau et par classe)

Maternelle : 38				Elémentaire : 91				
TPS (nés 23)	PS (nés 22)	MS (nés 21)	GS (nés 20)	CP (nés 19)	CE1 (nés 18)	CE2 (nés 17)	CM1 (nés 16)	CM2 (nés 15)
2	13	12	11	16	20	16	16	23

1 ^{ère} classe			2 ^{ème} classe		3 ^{ème} classe		4 ^{ème} classe		5 ^{ème} classe		6 ^{ème} classe
TPS	PS	MS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2
2	13	5	7	11	16	6	14	8	8	16	23
20			18		22		22		24		23

Le nombre d'enfants de Sommaing : 26

2 rentrées de TPS peuvent être envisagées en Janvier 2026.

La préparation de la rentrée de septembre 2026 est en cours et par rapport aux listes des naissances, procurées par les municipalités de Vendegies et Sommaing, nous devrions pouvoir compter sur un effectif toujours stable.

- **Règlement intérieur de l'école.**

Le règlement intérieur de l'école est reconduit. Il sera envoyé aux familles prochainement.

- **Piscine.**

Les élèves de CP, CE et CM fréquentent la piscine de Solesmes tout au long du premier trimestre (du mardi 9 septembre 2025 au mardi 9 décembre 2025 inclus).

Les classes 5 et 6 : les mardis matins et les classes 3 et 4 les mardis après-midis.

Merci aux parents qui accompagnent pour aider à l'encadrement (transport, vestiaires).

Merci également à la CCPS qui finance les entrées et les transports.

- **Bilan financier.**

Bilan financier de la caisse de l'école, affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). L'OCCE est un organisme central de gestion et de contrôle des coopératives scolaires, auquel chaque école est tenue d'adresser un bilan financier annuel (coût annuel, pour 2025-2026, de cette adhésion pour l'école : 279,39 €).

- Solde au 01/09/2024 : 5 794,43 €
- Solde de ce début d'année, au 01/09/2025 : 4 744,27 €

- **Sécurité / PPMS.**

➤ Petit rappel concernant les mesures de sécurité.

Le plan Vigipirate « Urgence attentat » est toujours en vigueur.

Ce plan Vigipirate se traduit par une forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires :

- Renforcement de la surveillance et contrôle des rassemblements aux abords des établissements ;
- Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ;
- Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules ;
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect, y compris aux abords des établissements.

Un exercice d'évacuation-incendie a été organisé le vendredi 19 septembre dernier. Un exercice de mise en sureté « Alerte-Attentat » a eu lieu le lundi 29 septembre et un exercice d'évacuation face aux « Risques Majeurs » a eu lieu le lundi 06 octobre.

Les PPMS (attentat et risques majeurs), mis à jour pour cette année, ont été transmis à la municipalité et aux forces de gendarmerie.

- **Programme pHARe.**

Notre école participe au programme pHARe, une initiative nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.

Ce programme a pour objectif de créer un environnement sûr et bienveillant pour tous nos élèves, en prévenant et en combattant efficacement le harcèlement sous toutes ses formes.

Dans le cadre de ce programme pHARe, un protocole d'actions a été élaboré par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Celui-ci permettra d'intervenir rapidement et efficacement en cas de situation de harcèlement.

L'équipe enseignante se tient à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles et vous fournir plus d'informations si vous le souhaitez. Elle reste votre interlocuteur privilégié en cas de suspicion de situation de harcèlement.

En complément d'information, une petite vidéo réalisée par l'équipe ressource des services académiques a été adressée aux familles en ce début d'année.

Dans cette optique de sensibilisation de l'ensemble de la communauté éducative et en liaison avec la journée nationale de lutte contre le harcèlement, plusieurs actions, sont déjà programmées : élaboration d'une affiche collective, d'une photo NaH, mise en place d'une « marche d'engagement » et chant de sensibilisation en fin de journée, vers 16 h 20, par les élèves des classes élémentaires.

- **Contrôle de l'obligation scolaire.**

Il a été rappelé en début d'année, lors des réunions de rentrée, les règles concernant le respect de l'obligation scolaire ainsi que le processus à respecter en cas de demande exceptionnelle d'absence.

L'ensemble de l'équipe enseignante insiste sur la nécessité de respecter ces directives académiques et nationales.

- **Evaluations nationales.**

Depuis l'an passé, le ministère de l'Education nationale a étendu à l'ensemble des classes d'élémentaires les évaluations standardisées de début d'année, dans les domaines du français et des mathématiques. Les élèves du CP au CM2 ont donc passé ces évaluations début septembre. Des réunions de présentation des évaluations et des rendez-vous de restitution des résultats avec les parents ont été mis en place par l'ensemble des collègues concernés.

- **Cérémonie du 11 novembre.**

Comme tous les ans, les élèves de l'école seront invités à participer massivement à ce moment de commémoration. Un travail préparatoire est effectué en classe en ce moment.

- **Sorties et manifestations.**

Dans le cadre de l'E3D, les élèves des classes élémentaires bénéficient en ce début d'année d'interventions en partenariat avec la CCPS. Fabrication de nichoirs, d'hôtels à insectes et réalisation de compost sont au programme.

En liaison avec l'association « Lire et Faire Lire », les élèves de CP et de CE1 peuvent profiter, de façon hebdomadaire, de séances de lecture animées par une intervenante bénévole : Mme Deparis.

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, les élèves de l'école ont participé, en octobre dernier, à l'opération nationale « La Grande Lessive ». Le thème de travail était « Nuit et Jour, réfléchir les lumières ». Les réalisations des élèves ont été accrochées dans la cour de l'école avant les vacances d'automne. Quelques photos ont été déposées sur le Blog de l'école, ainsi que sur le Panneau Pocket de la Mairie.

Monsieur le Directeur tient à remercier l'ensemble des élèves ainsi que ses collègues, pour leur implication dans cette opération nationale.

Il rappelle qu'une demande de labellisation artistique avait été déposée l'an passé. Une réponse positive est arrivée en toute fin d'année scolaire.

Nous tenons à informer l'ensemble de la communauté éducative que l'école de Vendegies est donc maintenant labellisée pour :

- « **Programme pHARe** » dans le cadre de la lutte contre le harcèlement,

-« **Ecole E3D** » dans le cadre du développement durable,

-« **Ecole EAC** », pour le développement de l'Education artistique et culturelle.

Dans le cadre de l'éducation à la santé et de la liaison Ecole-Collège, les élèves de CM2 de l'école de Vendegies ont participé au Cross du Collège Saint Exupéry de Solesmes, le mercredi 8 octobre dernier. Monsieur Servoin tient à remercier et féliciter l'ensemble des élèves qui ont participé à cette manifestation sportive ! Un grand merci également aux parents qui ont accompagné et encouragé les élèves !

En liaison avec le projet d'école et des projets des classes, l'équipe pédagogique souhaiterait cette année mettre en place deux sorties pédagogiques :

- Une sortie au zoo de Maubeuge pour les élèves de maternelle,
- Une sortie au centre Nausicaa de Boulogne, pour les élèves d'élémentaire.

Il s'agit de sorties scolaires d'envergure et dont le financement reste à assurer...Monsieur le Directeur se rapprochera prochainement de la Municipalité et de l'Association des Parents d'Elèves pour solliciter une participation au financement.

- Organisation du temps scolaire – Année 2026-2027.

Le Directeur des Services Académiques du Nord demande aux écoles et aux municipalités de se positionner à nouveau sur l'organisation du temps scolaire, pour la rentrée de septembre 2026.

Proposition conjointe de l'équipe enseignante et de la municipalité :

Conserver l'organisation actuelle, à savoir répartir les heures d'enseignement sur huit demi-journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Horaires Lundi		Horaires Mardi		Horaires Jeudi		Horaires Vendredi	
7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE	7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE	7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE	7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE
8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)	8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)	8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)	8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)
9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)	9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)	9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)	9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)
10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)	10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)	10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)	10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)
11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)	11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)	11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)	11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)
13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)	13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)	13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)	13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)
14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)	14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)	14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)	14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)
15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)	15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)	15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)	15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)
16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE	16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE	16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE	16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE
Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H	Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H	Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H	Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H

Proposition validée en Conseil d'Ecole.

- Evaluation des établissements scolaires.

Depuis quelques années maintenant, un processus d'évaluation des établissements scolaires a été mis en place.

Cette démarche, portée par le Conseil d'évaluation de l'Ecole, vise à aider les établissements à améliorer la qualité des apprentissages, des parcours scolaires, de la réussite éducative et de la vie dans l'école.

Aussi, dans le cadre de l'auto-évaluation de notre école, programmée cette année, nous souhaitons associer au dispositif la Municipalité ainsi que les Parents d'Elèves. Une petite enquête pour recueillir votre point de vue vous sera donc proposée prochainement.

- **Dates des conseils d'école.**

A moins d'une modification nécessaire, les dates des deux autres conseils d'école sont arrêtées : jeudi 5 février 2026 et jeudi 11 juin 2026.

Madame Carion, en tant que Présidente de l'Association des Parents d'Elèves, informe des différentes actions prévues à ce jour par l'APE :

- Manifestation au moment des fêtes d'Halloween.
- Photos de Noël (le vendredi 7 novembre).
- Vente de jacinthes et de compositions florales le 12 décembre dans la cour de l'école.
- Activités de Noël le 10 décembre, à Sommaing.
- Permis vélo pour les CE2, CM1 et CM2 en début d'année 2026.
- Parcours du cœur, en collaboration avec l'équipe enseignante.
- Kermesse de fin d'année le samedi 13 juin 2026.

L'Association des Parents d'Elèves tient à remercier l'équipe enseignante pour la transmission aux familles des différentes informations concernant l'APE.

Elle les remercie également pour leur participation aux différentes actions mises en place.

- **Questions diverses par les Représentants des Parents d'Elèves.**

Questions pour la Municipalité.

L'année dernière, les chèques relatifs à la facturation extra-scolaire avaient parfois été encaissés avec un délai de plus de deux mois après leur dépôt, ce qui avait pu entraîner certaines difficultés pour les familles.

Serait-il possible qu'un règlement par virement bancaire puisse être envisagé, ou qu'un encaissement plus rapide des chèques soit effectué ?

Pour répondre à cette question technique, M. le Maire transmet aux parents les informations communiquées par l'agent qui gère le périscolaire. Pour aller à l'essentiel, si les parents respectent le délai de paiement, le chèque est encaissé dans un délai de 15 jours à 3 semaines. Mais si le délai de paiement n'est pas respecté, le chèque sera encaissé le mois suivant, ce qui ajoute 4 semaines au délai précédent.

En ce qui concerne le règlement par virement bancaire, c'est tout à fait possible, mais il faut savoir que cela représente un coût supplémentaire pour la commune.

Pourquoi le menu de la cantine de Vendegies diffère de celui de Haussy, alors que les deux proviennent du même prestataire, API ?

La question a été posée à API qui a répondu que les menus différaient entre Haussy et Vendegies car les 2 communes ne sont pas régies par le même contrat de prestation de services. La commune d'Haussy est gérée en assistance technique, tandis que la commune de Vendegies est gérée par la cuisine centrale en repas livrés.

Question supplémentaire pour la Municipalité.

Il semblerait que les enfants à la cantine soient obligés de chuchoter voir faire silence complet le midi et que s'ils ne le font pas, ils seraient menacés d'aller manger avec les petits. Certains enfants auraient l'appréhension d'aller manger à la cantine dans ces conditions. Le moment du déjeuner ne serait-il pas un moment de détente ?

Il va de soi que les repas doivent être pris dans une ambiance calme et sereine. On ne peut manger correctement dans le bruit et l'agitation. Il est donc indispensable que le personnel communal, toujours très attentif au bien-être des enfants, veille à ce qu'ils respectent ces consignes qui relèvent du simple bon sens. Les enfants ont tout loisir de « se défouler » avant ou après le repas, suivant qu'ils déjeunent au 1^{er} ou au 2^{ème} service.

Information donnée par Monsieur le Maire :

M. le Maire informe les parents qu'en raison des travaux de réhabilitation de la salle communale, l'accès à l'école Yvon BOURREL se fera exclusivement par la rue de Sommaing à compter du jeudi 13 novembre. Les parents sont invités à continuer à se garer sur le parking du Lonny, rue Basse, afin d'éviter un encombrement de la rue de Sommaing aux heures d'entrées et sorties des écoles.

Les parents pourront emprunter le trottoir rue de Solesmes qui longe le mur du jardin du presbytère et qui sera sécurisé : pose de barrières et d'un ruban de balisage pour l'isoler au maximum de la départementale et interdiction aux véhicules de stationner sur le trottoir durant toute la durée des travaux.

Clôture du Conseil d'Ecole par le verre de la convivialité.